

République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Bagnères-de-Bigorre
SALECHAN - Commune

Délibération N° DE_2026_060

OBJET :

Mise aux normes électriques de l'église et sacristies, salle des fêtes, école et mairie

Le dix-neuf juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée convoquée le 11 juin 2026, s'est réunie en session ordinaire en Mairie - salle du conseil, sous la présidence de Monsieur ICHE Fabrice.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (10) : Monsieur ICHE Fabrice, Madame TAHAR Jocelyne, Monsieur PRUVOT Eric, Madame HERNANDEZ DI DONATO Isabel, Monsieur LATIL Gérard, Madame TURMO Isabelle, Monsieur SOULE Nicolas, Madame GROS Claire, Monsieur BOUILLARD Lionel, Monsieur LOUSTAU Pascal

Procurations (1) : Madame MAC CAMMOND Marie représentée par Madame TAHAR Jocelyne

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Madame TURMO Isabelle

Objet : Mise aux normes électriques de l'église et sacristies, salle des fêtes, école et mairie

Mme la 1ère adjointe expose au conseil municipal la nécessité de mettre aux normes l'électricité de l'église et sacristies, de la salle des fêtes, école et mairie suite aux rapports SOCOTEC.

Mme la 1ère adjointe présente les 2 devis qui ont été réalisés:

- Devis N°2026-146 Entreprise PONNAU Stéphane: 2 080.00 € TTC pour la mise aux normes électrique de l'église et sacristies
- Devis N°2026-159 Entreprise PONNAU Stéphane: 1 080.00 € pour la salle des fêtes, l'école et la mairie.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de passer au vote.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de la 1ère adjointe et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité:

- Devis N°2026-146 Entreprise PONNAU Stéphane: 2 080.00 € TTC pour la mise aux normes électrique de l'église et sacristies
- Devis N°2026-159 Entreprise PONNAU Stéphane: 1 080.00 € pour la mise aux normes électrique de la salle des fêtes, l'école et la mairie.

DE_2026_060



Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 065-216503987-20260619-DE_2026_060-DE

SLOW

Résultats du vote :

Pour : 11

Contre : 0

Délibération adoptée

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
à SALECHAN

Monsieur ICHE Fabrice
Président de séance

Madame TURMO Isabelle
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Madame TURMO Isabelle, the Secretary of the meeting. The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the Mayor's stamp.

DE_2026_060



Publié le : 28/09/2026 11:45 (Europe/Paris)

Par : le Maire

https://www.intramuros.org/salechan/documents_administratifs/79998